

Paris le 03/10/2014

## **LABEL CLUB LNB : Les premiers clubs labellisés**

La LNB a mis en place à compter de la saison 2013-14 le « LABEL CLUB LNB ».

Ce dispositif basé sur le volontariat a pour but de valoriser la structuration et la professionnalisation des clubs de PROA et PROB sur la base d'un cahier des charges distinguant les quatre grandes catégories structurantes d'un club :

- Une première partie Gouvernance, Administration, Finances apprécie la structuration salariée du club, sa structure juridique et sa santé financière. Cette partie s'intéresse également à la responsabilité sociétale et environnementale des clubs.
- Une seconde partie Marketing, Commercial, et Communication. Les aspects commerciaux (nombre et structuration des partenariats), de communication (Marque club, images et vidéos, réseaux sociaux) et Merchandising (Produits boutique, commercialisation...) sont ici appréciés.
- Une troisième partie est consacrée au Sportif et Médical. Elle tend à valoriser le staff technique et médical du club, ainsi que l'organisation de l'effectif sportif et de la formation, notamment en matière de continuité dans les effectifs.
- Enfin une dernière Partie Equipement, Exploitation et Gestion de salle qui valorise les clubs dont les équipements répondent aux exigences du sport professionnel envers les médias, les délégations sportives, les différents publics (spectateurs, partenaires) et permettent aux clubs de renforcer leur modèle d'exploitation.

Pour la saison 2013-14, ce sont 17 clubs se sont portés officiellement candidats et 15 clubs ont obtenu un premier LABEL.

## Les clubs labélisés pour la saison 2014-15 :

### 8 clubs labélisés « Argent »

Elan Chalon/Saône	Cholet Basket
Le Mans Sarthe Basket	Limoges CSP
ASVEL Lyon-Villeurbanne	SLUC Nancy
Orléans Loiret Basket	Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez

### 7 Clubs labélisés « Bronze »

Boulazac Basket Dordogne	JL Bourg Basket
Champagne Châlons-Reims Basket	BCM Gravelines Dunkerque
Poitiers Basket 86	Chorale de Roanne
Strasbourg IG	

Aucun club n'a obtenu le Label « Or », montrant que les efforts de structuration doivent se poursuivre à l'avenir pour parvenir à atteindre le niveau d'excellence « européenne ».

11 clubs de PROA ont obtenu une labellisation, dont 7 une labellisation « argent » ce qui les situent dans des standards de très bon niveau national.

Le second point très encourageant est de constater que les 4 clubs de PROB ayant déposé une demande de labellisation ont obtenu une labellisation « Bronze », récompensant ces clubs qui effectuent un travail de fond depuis plusieurs saisons. Ces clubs doivent être perçus comme des locomotives pour les autres clubs de PROB qui ont pour objectif de grandir et de se pérenniser dans les divisions professionnelles.

A noter que ce processus de labellisation s'est déroulé en plusieurs étapes :

Les clubs ont rempli un dossier répondant à un cahier des charges très précis rédigé par un groupe de travail constitué de plusieurs spécialistes apportant chacun leur compétence et expérience sur les sujets concernés.

Une délégation de la LNB a fait une pré-évaluation de tous les dossiers et a fait une visite de tous les clubs candidats.

Une Commission spécifiquement constituée a procédé à l'évaluation définitive de l'ensemble des dossiers, et a ainsi pu attribuer les labels aux clubs ayant répondu avec succès au Cahier des Charges.

## **Alain BERAL, Président de la LNB :**

« Cette *certification qualité* comme il en existe dans tous les secteurs d'activité a pour but de valoriser les clubs ayant fait des efforts de structuration en leur offrant un label pouvant être « Or », « Argent », ou « Bronze », mais aussi en les récompensant financièrement. A titre d'exemple, les clubs labellisés « Argent » ont tous touché une enveloppe de 42.000 € alors que les clubs labellisés « Bronze » ont perçu une enveloppe de 14.000 €.

La Ligue estime que les clubs investissant humainement et financièrement dans leurs structures doivent être récompensés en priorité. L'objectif de la dotation affectée au dispositif augmenter et d'encourager les clubs labellisés à maintenir et accentuer leurs efforts de professionnalisation.

La Ligue Nationale de Basket souhaite que dès cette année, la totalité des clubs de PROA se lancent dans le dispositif, et qu'en PROB, un maximum de clubs se déclare candidat. Ceci leur permettra, avec les clubs déjà labellisés, de mesurer le chemin qu'il leur reste à parcourir. »